

Acquisition d'une participation majoritaire dans Serato

Le 31 mars 2025

Mise en garde

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque province du Canada.

Le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable et toute modification apportée à ces documents peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR+. On peut obtenir des exemplaires des documents auprès de Corporation Canaccord Genuity par courriel à l'adresse électronique ecm@cgf.com.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable et toute modification apportée à ces documents pour obtenir de l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Mentions légales

Cette présentation (la « **présentation** ») a été préparée uniquement à titre informatif à partir de renseignements fournis par Tiny Ltd. (la « **Société** ») et est fournie par l'intermédiaire de ROTH Canada, Inc. (« **Roth** ») et Corporation Canaccord Genuity (« **Canaccord** ») seulement à titre informatif et ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres dans quelque territoire que ce soit.

Renseignements confidentiels

Cette présentation est destinée aux destinataires autorisés seulement et renferme des renseignements exclusifs et commerciaux concernant la Société et Serato Audio Research Limited (« **Serato** »). En acceptant cette présentation, chaque destinataire convient de ce qui suit : i) aucune partie de cette présentation ne peut être reproduite ou distribuée sous quelque format que ce soit sans le consentement écrit exprès préalable de la Société; ii) il préservera la confidentialité de tous les renseignements figurant dans les présentes qui ne sont pas déjà publics sans le consentement écrit exprès de la Société; et iii) il n'utilisera pas les renseignements figurant dans cette présentation dans le cadre de la vente de titres de la Société jusqu'à ce que la Société ait divulgué publiquement l'opération proposée (au sens des présentes). Si vous avez reçu un exemplaire de cette présentation de la part d'une personne autre qu'un représentant de la Société, de Roth ou de Canaccord, il n'est pas prévu que vous lisiez cette présentation et l'exemplaire doit être détruit.

Les renseignements donnés dans les présentes : i) ont été préparés par la Société à titre illustratif seulement; ii) sont fournis en date des présentes (sauf indication contraire expresse dans la présentation) et sont susceptibles de changer sans préavis; et iii) ne doivent pas être interprétés comme une recommandation ou une invitation à faire un investissement dans la Société. La Société, Roth et Canaccord, ainsi que les personnes avec lesquelles elles ont respectivement des liens ou leurs administrateurs, dirigeants, employés, associés, membres, mandataires, conseillers professionnels, représentants ou consultants respectifs (les « **parties de la Société** ») : i) ne font pas de déclaration ni ne donnent de garantie, explicite ou implicite, quant au caractère équitable, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à la fiabilité, au caractère raisonnable ou à l'actualité des renseignements figurant dans cette présentation; ou ii) ne s'engagent pas à fournir des renseignements additionnels ou des mises à jour, ou à corriger tout renseignement ou énoncé (y compris, sans s'y limiter, les renseignements prospectifs (tels qu'ils sont décrits ci-après)) figurant dans cette présentation à l'égard duquel la partie de la Société en question prend connaissance qu'il était inexact ou incomplet à la date de cette présentation, ou qui devient par la suite inexact ou incomplet en raison d'un événement subséquent ou en conséquence d'un nouveau renseignement, de développements futurs ou autrement. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune partie de la Société ne sera responsable de quelque manière que ce soit à l'égard de toute utilisation par une personne des renseignements figurant dans cette présentation ou du fait de s'appuyer sur ceux-ci.

Absence de conseil en placement

Cette présentation ne constitue pas et ne saurait constituer une publicité, un placement public, un prospectus, une notice d'offre ou une offre ou une invitation à vendre ou une sollicitation d'une offre d'acheter ou de souscrire des titres de la Société au Canada, aux États-Unis ou dans un autre territoire. Aucune commission des valeurs mobilières ni aucune autorité similaire du Canada, des États-Unis ou d'un autre territoire n'a examiné cette présentation ou ne s'est prononcée à l'égard de celle-ci, et quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Par conséquent, cette présentation ne doit pas être considérée comme donnant des conseils en placement et ne saurait constituer le fondement d'une décision d'investissement. Elle ne constitue pas, et ne saurait constituer, une recommandation ou un engagement de la part de la Société, Roth ou Canaccord ou de l'un de leurs administrateurs, dirigeants, employés, actionnaires directs ou indirects, mandataires, filiales, membres du même groupe, conseillers respectifs ou toute autre personne, ni en faire partie ou être interprétée comme en faisant partie, ou encore une offre ou une invitation visant la vente ou l'achat, ou la sollicitation d'une offre d'achat, de souscription ou d'une autre acquisition, de titres, d'entreprises et/ou d'actifs de quelque entité que ce soit, et il ne faut pas se fier à celle-ci ou à toute partie de celle-ci relativement à un contrat, à un engagement ou à une décision d'investissement de quelque nature que ce soit ni constituer une incitation à conclure une telle opération. Nul n'a été autorisé à communiquer une information ni à faire une déclaration ne figurant pas dans cette présentation. Il ne faut pas se fier à une telle information ou déclaration qui est donnée ou reçue. Le lecteur ne doit pas interpréter toute partie de cette présentation comme des conseils juridiques, fiscaux, réglementaires, financiers ou comptables et est prié de consulter ses propres conseillers à l'égard de ces questions.

Dans la mesure jugée nécessaire, les destinataires de cette présentation devraient procéder à des enquêtes indépendantes pour déterminer leur intérêt à participer à des opérations touchant la Société et les membres de son groupe. En fournissant cette présentation au destinataire, la Société, Roth et Canaccord et leurs conseillers respectifs se réservent le droit de fournir la même information ou de l'information similaire à d'autres personnes.

Absence de fiabilité

Cette présentation n'est pas exhaustive ou et ne contient pas toute l'information dont un destinataire pourrait avoir besoin pour évaluer les questions ou les entités décrites dans les présentes. Il incombe aux destinataires de mener leurs propres enquêtes et analyses au sujet de la Société et des renseignements contenus ou mentionnés dans les présentes et de ne pas agir uniquement sur la foi des renseignements contenus ou mentionnés dans cette présentation. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est donnée et aucune responsabilité ou obligation n'est acceptée par quiconque, en ce qui concerne l'exactitude, le caractère équitable ou l'exhaustivité de cette présentation ou de son contenu, ou en ce qui concerne toute communication verbale ou écrite dans le cadre de toute question décrite dans les présentes. En particulier, mais sans s'y limiter, aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est donnée quant à l'atteinte ou quant au caractère raisonnable des projections, des cibles, des estimations ou des prévisions ou quant à toute autre information énoncées dans cette présentation, et l'on ne devrait pas se fonder sur celles-ci pour quelque raison que ce soit. En outre, les énoncés figurant dans cette présentation relativement aux tendances ou aux activités passées ne devraient pas être considérés comme une déclaration selon laquelle ces tendances ou activités seront maintenues dans l'avenir. Plus particulièrement, les résultats historiques ne devraient pas être considérés comme une déclaration selon laquelle ces tendances ou ces résultats se reproduiront dans l'avenir.

Certains renseignements concernant Serato ont été fournis par celle-ci afin d'être inclus dans cette présentation. Bien que ni la Société, ni Roth, ni Canaccord n'aient connaissance d'aucun fait qui pourrait laisser croire que ces renseignements sont faux ou incomplets, la Société, Roth et Canaccord n'ont pas vérifié de manière indépendante ces renseignements et n'assument aucune responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements ou quant à toute omission de la part de Serato de divulguer des événements qui ont pu se produire ou peuvent influencer sur le sens ou l'exactitude de ces renseignements, mais qui ne sont pas connus de la Société.

Mentions légales

Sources tierces

Cette présentation peut renfermer des citations, des renseignements, des données (dont des références à des données du marché, du secteur ou de groupes de pairs) qui ont été obtenus auprès de sources tierces ou qui sont fondés sur celles-ci, dont des publications, des rapports et des sites Web sectoriels. Les sources tierces peuvent déclarer que les renseignements qui y sont contenus ont été obtenus auprès de sources considérées comme fiables, mais rien ne garantit l'exactitude ou l'exhaustivité des données incluses. Bien que les données soient considérées comme étant fiables, ni la Société, ni Roth, ni Canaccord n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude, l'actualité, la fiabilité ou l'exhaustivité de tout renseignement provenant de sources tierces mentionnées dans cette présentation ni n'ont vérifié les hypothèses économiques sous-jacentes sur lesquelles se sont appuyées ces sources. La Société, Roth et Canaccord nient toute responsabilité que ce soit à l'égard des renseignements provenant de sources tierces.

Renseignements prospectifs

Certains renseignements figurant dans cette présentation peuvent constituer des « renseignements prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés concernant des événements, des conditions ou un rendement financier possibles qui sont fondés sur des prévisions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou des rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « être attendu », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « planifier », « budget », « prévu », « prévisions », « estimations », « croire », « avoir l'intention de » ou « proposer » ou des variantes de ceux-ci ou en énonçant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints) ne constituent pas des énoncés de faits historiques et pourraient constituer des renseignements prospectifs et servent à identifier des renseignements prospectifs.

Plus particulièrement, mais sans limiter la portée de ce qui précède, cette présentation renferme des renseignements prospectifs concernant ce qui suit : les modalités proposées et la clôture prévue (ainsi que le moment de la clôture) de l'acquisition proposée de 66 % des actions émises et en circulation de Serato (l'« **opération proposée** »); les avantages et synergies prévus de l'opération proposée; les résultats financiers prévus de la Société et de Serato sur une base pro forma; l'incidence prévue de l'opération proposée sur les produits de la Société, la diversification de ses produits, sa croissance et son désendettement; les emplois futurs des plateformes créatives de la Société et de Serato; la répartition du capital et les stratégies d'investissement de la Société; la position prévue de Serato par rapport à l'innovation technologique dans le secteur de la musique; et les plans futurs de Serato, de la Société et de ses filiales.

Les renseignements prospectifs sont fondés sur les opinions de la direction de la Société, ainsi que sur des hypothèses et d'autres facteurs, que la direction juge raisonnables selon les renseignements disponibles au moment où ces renseignements ont été donnés, y compris, sans s'y limiter, des hypothèses se rapportant à la capacité de la Société de mener à bien l'opération proposée conformément aux modalités et à l'échéancier décrits dans les présentes, la capacité de la Société à obtenir les approbations requises des organismes de réglementation (y compris l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et la capacité de la Société à concrétiser les avantages et les synergies prévus de l'opération proposée.

Par leur nature, les renseignements prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes connus et inconnus, notamment, sans s'y limiter, les facteurs de risque (définis ci-après). Vous êtes avisés que les hypothèses utilisées dans la préparation des renseignements prospectifs, bien qu'étant considérées comme raisonnables au moment de la préparation, pourraient être imprécises ou inexactes, et ainsi, il convient de ne pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs. Les résultats, le rendement ou les réalisations réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement dans les renseignements prospectifs. Rien ne saurait garantir que l'un ou l'autre des événements prévus se concrétisera ou surviendra ou, s'il en est, quels avantages la Société en tirera. Sauf indication contraire, les renseignements figurant dans cette présentation sont à jour en date de cette présentation et la Société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser des renseignements prospectifs, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que la loi ne l'exige.

Cette présentation devrait être lue parallèlement aux facteurs de risque (les « **facteurs de risque** ») décrits dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et dans le rapport de gestion de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, qui sont disponibles sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca sous le profil de la Société.

De plus, certains énoncés figurant dans cette présentation peuvent être considérés comme étant des « perspectives financières » aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Toute perspective financière indiquée dans cette présentation est indiquée seulement sur le fondement des renseignements à la disposition de la Société et représente les opinions subjectives de la direction de la Société et les estimations actuelles par la direction du rendement futur en date de cette présentation et est assujettie aux mêmes hypothèses, facteurs de risque et autres réserves que les renseignements prospectifs, comme il est indiqué ci-dessus, et est donnée seulement afin de faire connaître les attentes prévues actuelles de la Société et pourrait ne pas être appropriée à toute autre fin. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats envisagés dans les projections figurant dans cette présentation, et l'inclusion de ces renseignements dans cette présentation ne doit pas être interprétée comme étant une déclaration de la Société, de Roth, de Canaccord, des parties de la Société ou de toute autre personne selon laquelle les résultats reflétés dans ces projections seront atteints.

Les chiffres sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Mentions légales

Mesures financières non conformes aux IFRS et information financière de Serato

Cette présentation renvoie à certaines mesures du rendement financier qui ne sont pas définies par les Normes internationales d'information financière et qui n'ont pas de sens normalisé aux termes de celles-ci (appelées les « **mesures non conformes aux IFRS** »), comme le « BAIIA », la « marge du BAIIA », le « BAIIA ajusté », la « marge du BAIIA ajusté », le « ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté », les « produits récurrents » (ou « PRA »), les « produits annualisés » et le « BAIIA ajusté annualisé ». La direction utilise les mesures non conformes aux IFRS pour évaluer le rendement financier et opérationnel de la Société. La Société est d'avis que ces mesures non conformes aux IFRS, qui s'ajoutent aux mesures conventionnelles établies conformément aux Normes internationales d'information financière, permettent aux investisseurs d'évaluer les résultats d'exploitation de la Société, son rendement sous-jacent et ses perspectives de manière semblable à la direction de la Société. Comme il n'existe aucune méthode de calcul normalisée pour ces mesures non conformes aux IFRS, l'approche de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres sociétés. Par conséquent, il pourrait être impossible de comparer directement l'utilisation de ces mesures. Les mesures non conformes aux IFRS visent à fournir de l'information supplémentaire; elles ne doivent pas être sorties de leur contexte ni être considérées comme pouvant remplacer les mesures du rendement préparées conformément aux Normes internationales d'information financière. Se reporter à l'annexe A pour de l'information concernant les mesures non conformes aux IFRS. De plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux IFRS de la Société figurent dans le rapport de gestion de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, que l'on peut consulter sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca sous le profil de la Société.

Les destinataires de cette présentation doivent savoir que toute l'information financière concernant Serato est fournie à titre illustratif seulement et est fondée sur des chiffres non audités préparés par la direction de Serato pour la période de 9 mois close le 30 septembre 2024. Rien ne garantit que cette information financière est exacte ou n'est pas susceptible d'être révisée de façon significative.

Cofondateurs et dirigeants de Tiny



Andrew Wilkinson

COFONDATEUR ET PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Figure publique de Tiny,
stimulant le flux d'opérations
par le réseautage, l'écriture,
les balados et la présence sur
les médias sociaux.



Chris Sparling

COFONDATEUR ET VICE-
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Supervise le portefeuille de
sociétés au niveau du conseil
et possède une profonde
expérience tant à titre de
cadre en exploitation que
d'investisseur.



Jordan Taub

CHEF DE LA DIRECTION

Nommé chef de la direction de
Tiny en juin 2024, auparavant
chef de la direction de
WeCommerce, et travaille pour
Tiny/WeCommerce depuis
trois ans.

Auparavant au sein de
Constellation Software; travaillait
directement avec le fondateur,
puis a été responsable de la
direction des investissements, du
financement stratégique et de la
gestion d'un portefeuille
d'entreprises de logiciels pour
marchés verticaux.



Mike McKenna

CHEF DES FINANCES

S'est joint à Tiny en juillet 2024;
auparavant chef des finances de
Lifespeak Inc., qu'il a dirigée
avec succès dans le cadre de son
PAPE en 2021.

A dirigé le développement de
Mobile Klinik et sa vente à
Telus. Possède plus de dix ans
d'expérience en services
bancaires d'investissement et a
dirigé le groupe de
technologies, de médias et de
télécommunications au sein de
Banque Scotia.



Austin Singhera

VP, INVESTISSEMENTS

S'est joint à Tiny en septembre
2020 et est responsable des
activités de fusion et
d'acquisition et des autres
activités de développement des
affaires de Tiny.

A auparavant travaillé en
services bancaires
d'investissement au sein de
Greenhill & Co. et détient un
baccalauréat en commerce de
University of Victoria.

**Axés sur la stratégie et l'identification de domaines de
croissance future tant au sein du portefeuille existant
qu'au moyen d'acquisitions futures.**

Tiny

Une société de portefeuille technologique de premier plan

UNITÉS D'EXPLOITATION CLÉS DE TINY



Logiciels et applications - WeCommerce

Entreprises de logiciels et de thèmes numériques à produits récurrents soutenant les commerçants électroniques principalement sur la plateforme Shopify.

Produits au T3 2024 → 13,5 M\$ CA



Plateforme créative - Dribbble et Creative Market

Réseau social et marché de premier plan pour les designers et créateurs numériques + marché en ligne de premier choix pour les actifs numériques tels que les polices et les modèles.

Produits au T3 2024 → 11,1 M\$ CA



Services numériques - Beam
Groupe d'agences de design (EU, IU), d'ingénierie, de positionnement de marque et de marketing de premier plan.

Produits au T3 2024 → 20,3 M\$ CA



Tiny Fund I

Fonds d'investissement créé en août 2020. Tiny Ltd. détient une part de commanditaire de 20 % et une part de commandité de 50 %.

Note :

1. La « marge du BAIIA ajusté » et les « produits récurrents annualisés (PRA) » sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.

Fondation : 2016

Produits des DDM au T3 2024 : Capitaux réunis par Tiny Fund I :

198 M\$ CA

148 M\$ US

Marge du BAIIA ajusté¹ au T3 2024 :

~ 16 %

PRA¹ au T3 2024 :

39 M\$ CA

Tiny Ltd.



HAPPYFÜNCORP



dribbble

Creative
MARKET

Stamped

FOURSIXTY

KNO

Orbit

Pixel Union

ARCHETYPE

CLEAN CANVAS

METEOR

MSI

OUT
OF THE
SANDBOX

Tiny Fund

Letterboxd

AEROPRESS®

girlboss



WWR

Abstract

befunky

MATEINA

wholesalepet.com®

Faits saillants de l'opération

Tiny prévoit acquérir une participation de 66 % dans Serato Audio Research Limited (« Serato »), chef de file mondial en logiciels pour DJ

1

Chef de file en logiciels pour DJ avec modèle d'affaires à produits récurrents majoritaire

2

Fondée en 1998, long historique de croissance et de rentabilité constantes

3

Avantage concurrentiel de taille grâce à des intégrations matérielles auprès des plus grands fabricants

4

Devrait être une acquisition transformative pour Tiny, stimulant la croissance et les flux de trésorerie disponibles

5

Les PRA de Tiny devraient augmenter d'environ 68 % grâce à l'acquisition de Serato

6

Concordance stratégique robuste entre Tiny et Serato tant sur le plan des actifs que des sociétés ouvertes

Serato en bref

+ de 2 M

d'utilisateurs dans
le monde

31 M\$ US

produits annualisés^{1, 2}

~ 34 %

marge du BAIIA ajusté^{1, 2}

+ de 165

employés

~ 62 %

produits récurrents^{2, 3}

n° 1

en termes de part du marché
des logiciels pour DJ⁴



Équipe de direction en phase assurant la
poursuite de l'exploitation après l'opération

Notes :

1. L'information financière de Serato est fournie seulement à titre illustratif et est fondée sur des chiffres non audités et non examinés préparés par la direction de Serato pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Les produits annualisés sont tirés de la division du chiffre des neuf mois par un facteur de 0,75 (neuf mois sur douze) pour parvenir à un montant annualisé. Les chiffres réels sur douze mois diffèrent; les chiffres annualisés visent à rendre la comparaison de certaines données plus facile sans être nécessairement indicatifs des chiffres réels de Serato pour la période des DDM. Tous les chiffres sont susceptibles d'être ajustés conformément aux procédures d'audit et aux autres procédures usuelles.
2. Les « produits annualisés », la « marge du BAIIA ajusté » et les « produits récurrents » sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.
3. Les produits récurrents correspondent aux revenus tirés des abonnements.
4. Estimation de la Competition & Markets Authority fondée sur les produits de 2023.
5. Les chiffres annualisés ne sont donnés qu'à titre illustratif et visent à rendre la comparaison de certaines données plus facile. Le lecteur doit savoir que ces chiffres pourraient différer considérablement de ceux figurant dans les états financiers annuels de Serato.

Logiciels pour DJ



serato DJ Pro



serato DJ Lite

**SERATO DJ
SUITE**

Logiciels de production



serato Sample



serato Studio



serato HEXFX

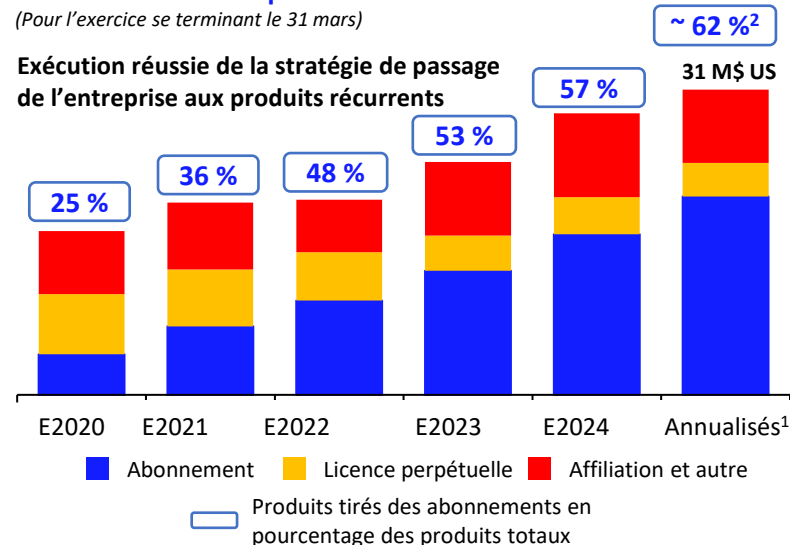


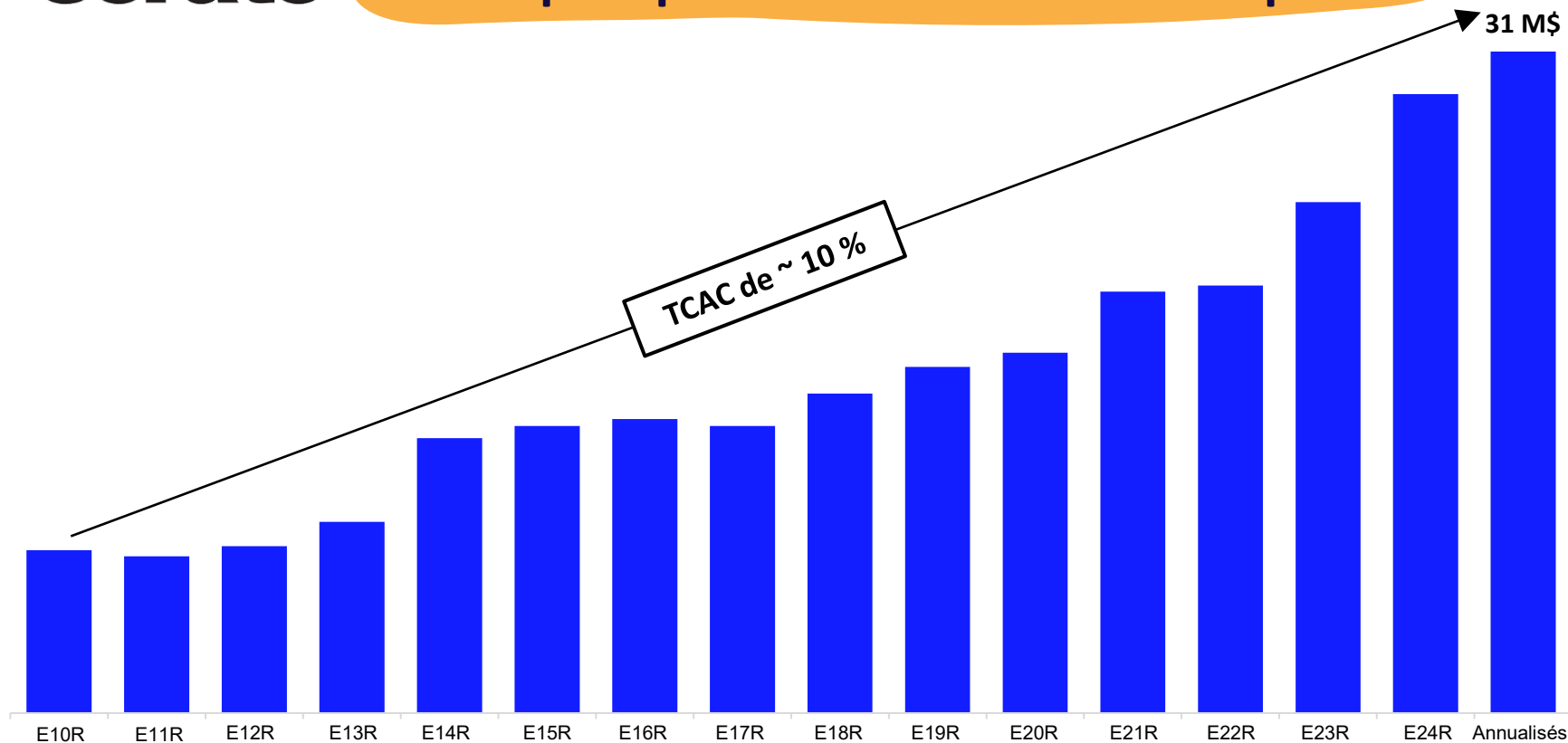
serato P'nT Pro

Forte croissance des produits tirés des abonnements

(Pour l'exercice se terminant le 31 mars)

Exécution réussie de la stratégie de passage
de l'entreprise aux produits récurrents





Notes :

1. Exercice de Serato se terminant le 31 mars.
2. Les « produits annualisés » sont une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.
3. D'après le total des produits pour les périodes indiquées.

Offre de produits de premier plan dans le secteur

serato
AUDIO RESEARCH

Serato DJ

~ 87 %^{1, 2}

des produits tirés
des logiciels

Approche

Marque de premier plan dans le secteur pour les DJ :

- Suite logicielle populaire auprès des DJ : performance, mixage, échantillonnage, etc.
- Niveaux d'offres pour tous les types de DJ, des débutants aux professionnels (Lite > Pro > Suite)
- Logiciels intégrés dans + de 90 types de matériel différents

Offres

 **serato** DJ Lite

 **serato** DJ Pro

**SERATO DJ
SUITE**



~ 13 %^{1, 2}

des produits tirés
des logiciels

Production de musique

Approche

Logiciels conçus pour la création de musique moderne :

- Station de travail audio numérique et outils de production pour création de musique en studio
- Regroupement de décennies d'innovation en matière de produits pour studio en une seule offre d'abonnement
- Croisement avec la base de DJ utilisateurs

Offres

 **serato** Studio

 **serato** Sample

 **serato** P'nT Pro

 **serato** HEX FX

Notes :

1. L'information financière de Serato est fournie seulement à titre illustratif et est fondée sur des chiffres non audités et non examinés préparés par la direction de Serato pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres sont susceptibles d'être ajustés conformément aux procédures d'audit et aux autres procédures usuelles.
2. Les produits de Serato sont principalement constitués d'abonnements mensuels récurrents, de droits de licences perpétuelles non récurrents et de redevances de sociétés affiliées. Les produits tirés des logiciels comprennent les frais d'abonnement et les droits de licences perpétuelles provenant de la vente des logiciels pour DJ et de production de musique de Serato.

Pourquoi Serato?

Chef de file ayant fait ses marques sur le marché et propulsant le secteur du divertissement mondial depuis 25 ans

Logiciels adoptés par des millions d'utilisateurs

Logiciels pour DJ de premier plan selon la part du marché avec + de 2 M d'utilisateurs

- Utilisés par plusieurs grands producteurs et DJ tels que Timbaland, Disclosure, Khalil, Melo-x, DJ Jazzy Jeff, A-Trak, Diplo, Lil Jon et plusieurs autres
- Les paroles de + de 100 chansons mentionnent Serato, dont des chansons de Styles P, Mariah Carey, T-Pain et Eminem
- Part du marché mondiale estimée à 30 à 40 %¹
- Relations solides avec Pioneer, Reloop, Beatport, SoundCloud, Roland, Numark, Ableton et d'autres

Innovation constante en matière de produits

Solidification accrue de la position de premier plan sur le marché des logiciels pour DJ et stimulation de la croissance en matière de production de musique

2000

 **serato** Pitch 'N Time
Avancée majeure en ingénierie audio

2019

 **serato** Studio
Station audio numérique spécialisée en création de rythmes

2004

 **serato** SCRATCH LIVE
Révolution mondiale du travail de DJ

2022

serato Stems
Division de chansons en composants en temps réels

2012

 **serato** DJ
Logiciel unifié

2024

 **serato** HX
Module d'effets polyvalent

2017

 **serato** Sample
Première incursion dans le monde de la production de musique

Serato est dans une position unique pour tirer parti de la prochaine vague de technologie musicale

Profil financier attrayant

Degré élevé de visibilité des produits et profil de marge historique stable

Abonnement

- Abonnements mensuels aux logiciels pour DJ et de production de musique
- ~ 62 % des produits totaux²
- TCAC de ~ 35 % du nombre d'abonnés payants de janvier 2020 à janvier 2025

Licence perpétuelle

- Abonnement à vie aux logiciels pour DJ et de production de musique

Affiliation et autre

- Revenu affilié généré grâce à des partenariats de longue date avec des fournisseurs de matériel

Notes :

- Estimation de la Competition & Markets Authority fondée sur les produits de 2023.
- Les « produits récurrents » sont considérées comme une mesure financière non conforme aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.

Détails de l'opération et concordance stratégique¹

- Acquisition de 66 % des actions en circulation de Serato pour une contrepartie de 66 M\$ US (100 M\$ US sur une base de 100 %)
 - ~ 9,6 x le BAIIA ajusté annualisé
 - Contrepartie initiale réglée à raison de ~ 64 % en espèces et de ~ 36 % en actions de Tiny
- Paiement d'une contrepartie en fonction du rendement futur éventuelle en 2027 afin de mieux faire concorder les objectifs de croissance
 - Calculée en tant que 7,0 x le BAIIA ajusté de 2026 dépassant 10 M\$ US (multiplié par 66 %, soit la participation de Tiny dans Serato)
 - Conditionnelle à l'atteinte par Serato d'un TCAC des produits sur deux ans de 8 %
 - La première tranche de 15 M\$ US de la contrepartie est réglée en espèces, toute tranche additionnelle de la contrepartie étant payable en espèces ou en actions de Tiny, au gré de Tiny



Concordance continue solide avec Serato sur le plan tant des sociétés ouvertes que des actifs, et pendant la période visée par la contrepartie éventuelle



Maintien des niveaux d'endettement net actuels de Tiny à ~ 3,1 x le BAIIA ajusté²



Bénéfice par action relatif à court terme stimulant la qualité des produits

Notes :

1. L'information financière de Serato est fournie seulement à titre illustratif et est fondée sur des chiffres non audités et non examinés préparés par la direction de Serato pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres sont susceptibles d'être ajustés conformément aux procédures d'audit et aux autres procédures usuelles.
2. L'information concernant Tiny après l'acquisition reflète les résultats financiers pro forma non audités de Tiny et de Serato sur une base entièrement consolidée. Aux termes de l'acquisition, Tiny acquerra 66 % des actions émises et en circulation de Serato. Compte tenu de l'acquisition par Tiny de 66 % de Serato, le ratio d'endettement net de Tiny serait d'environ 3,5 x.

Il devrait s'agir d'une acquisition transformative pour Tiny

Incidence pro forma prévue^{1, 2, 3, 4}



Augmentation de ~ 21 %
des produits



Augmentation de ~ 68 %
des PRA



Accroissement de la
marge du BAIIA ajusté



Maintien des niveaux
d'endettement à ~ 3,1 x

Profil financier grandement amélioré après l'opération^{1, 2, 3, 4, 5}

tiny

tiny + serato

Produits	198 M\$ CA	↑ ~ 240 M\$ CA
PRA	39 M\$ CA	↑ ~ 66 M\$ CA
Produits tirés des logiciels en % du total	~ 27 %	↑ ~ 35 %
Produits récurrents en % du total	~ 20 %	↑ ~ 27 %
BAIIA ajusté	31 M\$ CA	↑ ~ 45 M\$ CA
Marge du BAIIA ajusté	~ 15 %	↑ ~ 19 %
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	~ 3,2 x	↓ ~ 3,1 x

Ajout de ~ 2 à 4 M \$ CA en flux de trésorerie provenant des distributions du fonds

Notes :

Tous les chiffres sont convertis en \$ CA selon les taux de change historiques pertinents.

1. L'information financière de Serato est fournie seulement à titre illustratif et est fondée sur des chiffres non audités et non examinés préparés par la direction de Serato pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres sont susceptibles d'être ajustés conformément aux procédures d'audit et aux autres procédures usuelles.

2. Tous les chiffres de Tiny (à l'exception des PRA) sont indiqués pour la période des DDM close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres de Serato sont indiqués pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, divisés par 0,75 (9 mois sur 12) pour présenter les chiffres sous forme annualisée. Les chiffres réels sur douze mois diffèrent; les chiffres annualisés visent à rendre la comparaison de certaines données plus facile sans être nécessairement indicatifs des chiffres réels de Serato pour la période des DDM. Les PRA de Tiny sont calculés en multipliant par 4 les produits récurrents pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2024. Tous les renseignements pro forma sont présentés seulement à titre illustratif et comprennent diverses estimations susceptibles de changer considérablement. Veuillez consulter la rubrique « Mentions légales » pour connaître les facteurs de risque pouvant amener les résultats réels à différer sensiblement. Le rendement antérieur ne témoigne pas des résultats futurs.

3. Les « produits récurrents annualisés (PRA) », le « BAIIA ajusté » et la « marge du BAIIA ajusté » sont des mesures financières non conformes aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.

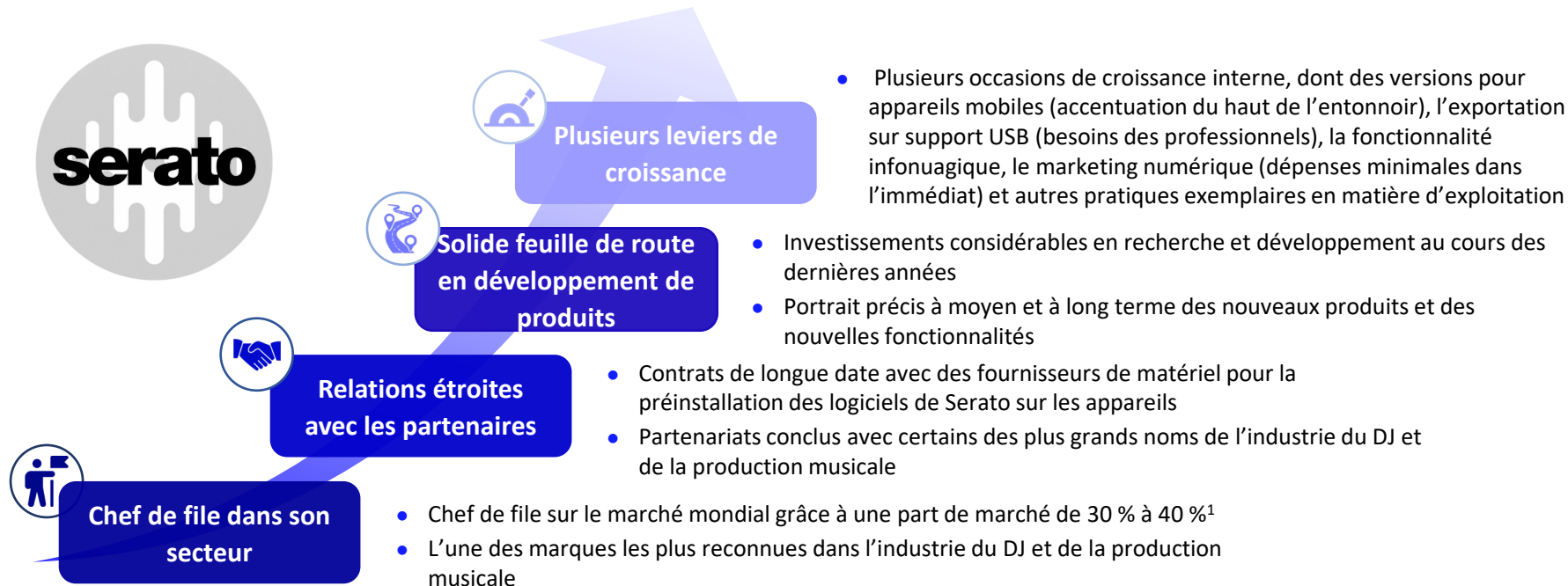
4. L'information reflète les résultats financiers pro forma non audités de Tiny et de Serato sur une base entièrement consolidée. Aux termes de l'acquisition, Tiny acquerra 66 % des actions émises et en circulation de Serato.

Ajustés pour tenir compte de l'acquisition de 66 % de Serato par Tiny, la colonne « Tiny + Serato » se lirait comme suit : Produits : ~ 226 M\$ CA, PRA : ~ 57 M\$ CA, Produits tirés des logiciels en % du total : ~ 33 %, Produits récurrents en % du total : ~ 25 %, BAIIA ajusté : ~ 40 M\$ CA, Marge du BAIIA ajusté : ~ 18 % et Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté : ~ 3,0 x et l'information sous « Incidence pro forma prévue » se lirait comme suit : Augmentation des produits : ~ 14 %, Augmentation des PRA : ~ 45 % et Augmentation des niveaux d'endettement : ~ 3,5 x.

5. Les produits tirés des logiciels en % du total sont calculés en ajoutant les logiciels individuels proportionnels de Tiny et de Serato exprimés en pourcentage des taux applicables aux produits (27 % et 74 %, respectivement) au total des produits pro forma.

Avantages indéniables de l'opération

Tiny peut atteindre une plus grande efficacité opérationnelle en ce qui concerne l'établissement des prix, les paiements, l'attribution des marchés numériques et la consolidation des coûts



Note :

1. Selon l'estimation de Competition & Markets Authority fondée sur les produits de 2023.

Serato cadre directement avec les priorités stratégiques de Tiny

Faire en sorte que Tiny demeure un excellent point d'attache pour les entreprises exceptionnelles



Priorité aux plateformes offrant des produits récurrents

Évaluation continue des occasions intéressantes et des acquisitions complémentaires stratégiques



Accroissement des flux de trésorerie grâce à un investissement discipliné dans la croissance interne et à la rationalisation des coûts

Initiative visant à rationaliser de 4 M\$ les coûts annuels (dont la pleine incidence se fera sentir en 2025) et initiatives stratégiques de croissance interne



Gestion et réduction des niveaux d'endettement à l'échelle de la Société

Réduction de 11 % de la dette nette entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 grâce aux remboursements prévus et exceptionnels



Régimes incitatifs cadrant avec la croissance interne et les flux de trésorerie disponibles à long terme

Lancement prévu en 2025 du régime incitatif à long terme visant à faire correspondre la rémunération de la direction avec la performance d'exploitation de la Société



Croissance accélérée portée par le plan stratégique

Cap sur l'avancement de la feuille de route relative aux produits, l'accentuation des efforts sur le plan du marketing numérique et l'adoption d'autres pratiques exemplaires en matière d'exploitation



Amélioration marquée des produits récurrents de Tiny

Augmentation prévue des PRA de Tiny de ~ 68 %, qui se chiffreraient à ~ 66 M\$ grâce à l'acquisition de Serato^{1, 2, 3}

serato



Accroissement des flux de trésorerie accélérant le désendettement

Maintien des niveaux d'endettement actuels qui correspondent à ~ 3,1 x le BAIIA ajusté, tout en conservant l'objectif de ramener l'endettement sous la barre de 2,5 x^{2, 3, 4}



Concordance étroite entre la direction de Serato et celle de Tiny

Maintien en poste de l'équipe de direction aguerrie de Serato qui participera à des régimes incitatifs à long terme axés sur la croissance de la valeur intrinsèque

Notes :

1. L'information financière de Serato est fournie seulement à titre illustratif et est fondée sur des chiffres non audités et non examinés préparés par la direction de Serato pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres sont susceptibles d'être ajustés conformément aux procédures d'audit et aux autres procédures usuelles.
2. Tous les chiffres de Tiny sont indiqués pour la période des DDM close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres de Serato sont indiqués pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, divisés par 0,75 (9 mois sur 12) pour présenter les chiffres sous forme annualisée. Tous les renseignements pro forma sont présentés seulement à titre illustratif et comprennent diverses estimations susceptibles de changer considérablement. Veuillez consulter la rubrique « Mentions légales » pour connaître les facteurs de risque pouvant amener les résultats réels à différer sensiblement. Le rendement antérieur ne témoigne pas des résultats futurs.
3. Les « produits récurrents annualisés (PRA) », le « BAIIA ajusté » et la « marge du BAIIA ajusté » sont des mesures non conformes aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.
4. L'information présentée pour Tiny après l'acquisition reflète les résultats financiers pro forma non audités de Tiny et de Serato sur une base entièrement consolidée. Aux termes de l'acquisition, Tiny acquerra 66 % des actions émises et en circulation de Serato. Données ajustées pour tenir compte de l'acquisition de 66 % de Serato par Tiny. Le ratio d'endettement net de Tiny serait d'environ 3,5 x.

Autres précisions relatives à l'opération

L'opération en bref	- Contrepartie de base de 66,0 M\$ US en échange d'au moins 66 % des titres émis et en circulation après dilution de Serato <i>La contrepartie de base est constituée d'une somme en espèces de 42,4 M\$ US et d'actions de Tiny d'une valeur de 23,6 M\$ US</i> - Contrepartie éventuelle payable en 2027 en espèces et en actions, la première tranche de 15 M\$ US étant payable en espèces
Conditions relatives à la contrepartie conditionnelle	- La contrepartie est conditionnelle à l'atteinte par Serato d'un TCAC des produits d'au moins 8 % sur deux ans - La contrepartie est établie en multipliant le montant du BAIIA généré en 2026 qui est supérieur à 10 M\$ US par 7 x, puis ensuite par 66 % (pourcentage de la participation acquise par Tiny) - La première tranche de 15 M\$ US de la contrepartie est payable en espèces, et toute contrepartie additionnelle sera payable en espèces ou en actions de Tiny, au gré de Tiny
Multiple d'acquisition	- La contrepartie de base représente un multiple d'acquisition de ~ 9,6 x le BAIIA ajusté annualisé¹ - La contrepartie conditionnelle représente un multiple d'acquisition de 7 x la croissance du BAIIA supérieure à 10 M\$ US tout au long de 2026
Approbations	Sous réserve des conditions de clôture habituelles et de l'obtention des approbations réglementaires de la Bourse de croissance TSX et de la Nouvelle-Zélande
Clôture	La clôture devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre de 2025

Note :

tiny 1. L'information financière de Serato est fournie seulement à titre illustratif et est fondée sur des chiffres non audités et non examinés préparés par la direction de Serato pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Tous les chiffres sont susceptibles d'être ajustés conformément aux procédures d'audit et aux autres procédures usuelles. Le « BAIIA ajusté annualisé » est une mesure non conforme aux IFRS. Voir « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.



Annexe A

Tiny Fund I

COMMANDITÉ

Tiny Ltd.
Tiny Ltd. détient une participation
de 20,34 % dans la SEC

CAPITAUX MOBILISÉS

148 M\$ US

DURÉE

10 ans, avec possibilité de prolongation
de un an
Fonds créé en août 2020

FRAIS ET INTÉRÊT PASSIF

- Propriétaire à hauteur de 50 % du commandité de Tiny Fund
- Tiny a droit à une participation de 50 % dans le bénéfice du commandité, ce qui comprend un intérêt passif de 30 % au-delà d'un taux de rendement minimal de 8 %

	DATE D'ACQUISITION INITIALE	PROPRIÉTÉ DU FONDS	COÛT D'ACQUISITION
AeroPress	août 2021	93,8 %	64,7 M\$ US
 Letterboxd	septembre 2023	60,0 %	36,0 M\$ US
 befunky	mars 2022	85,0 %	14,8 M\$ US
wholesalepet.com	janvier 2024	100,0 %	9,4 M\$ US
 girlboss	septembre 2020	75,0 %	1,5 M\$ US
 MATEINA	juillet 2023	50,4 %	1,3 M\$ US
	septembre 2023	96,0 %	0,9 M\$ US
 Abstract	janvier 2022	70,0 %	aucun

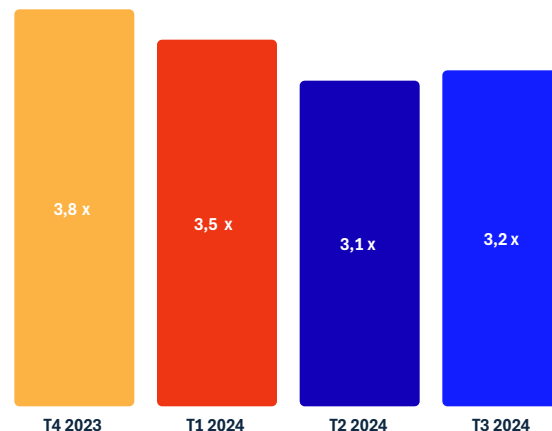
Priorité au remboursement de la dette

	30 SEPTEMBRE 2024	31 DÉCEMBRE 2023
Situation de trésorerie	18,6 M\$	26,9 M\$
Encours de la dette	115,0 M\$	131,2 M\$
Dette nette	96,4 M\$	104,3 M\$

L'encours de la dette au 30 septembre 2024 totalisait 115,0 M\$ contre 131,2 M\$ au 31 décembre 2023.

La diminution de 16,2 M\$ est attribuable à des remboursements de dette, déduction faite des prélèvements, de 19,1 M\$, contrebalancés par des fluctuations de change associées à la dette de 2,8 M\$.

RATIO DE LA DETTE NETTE SUR LE BAIIA AJUSTÉ¹



Au cours du quatrième trimestre de 2024, Tiny a réduit davantage son endettement en remboursant une somme de 4,5 M\$ US, déduction faite des prélèvements, au moyen de remboursements prévus et volontaires.

Note :

1. La « dette nette sur le BAIIA ajusté » est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter aux rubriques « Mentions légales » et « Mesures non conformes aux IFRS » pour un complément d'information.

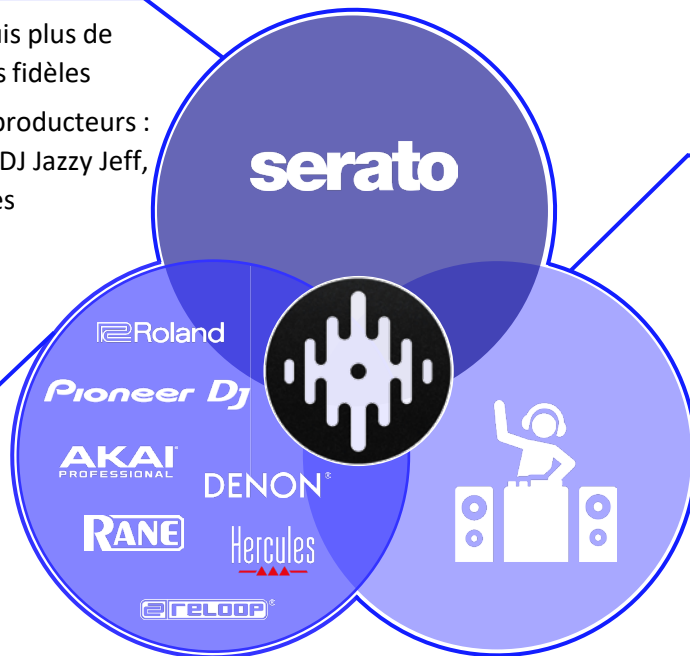
Serato se démarque nettement de ses pairs

serato

- Marque de renommée mondiale depuis plus de deux décennies et bassin d'utilisateurs fidèles
- Populaire parmi les plus grands DJ et producteurs : Timbaland, Disclosure, Khalil, Melo-x, DJ Jazzy Jeff, A-Trak, Diplo, Lil Jon et plusieurs autres

Offre intégrée avec des partenaires de matériel

- Partenaires de certaines des marques les plus populaires de l'industrie du DJ qui concèdent des licences Lite et Pro à une vaste clientèle
- Serato tire parti de l'investissement des partenaires dans les activités de promotion
- Optimisation de la compatibilité avec de nombreux produits de matériel



Innovation continue des produits

- Feuille de route pluriannuelle en matière de produits permettant à Serato de demeurer en tête de la concurrence en ce qui a trait à ses logiciels
- Offre de nouvelles fonctionnalités
- Investissements considérables continus en recherche et développement

Mesures non conformes aux IFRS

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les investisseurs doivent garder à l'esprit que les mesures non conformes aux IFRS utilisées dans les présentes ne doivent pas remplacer le bénéfice net ou la perte nette (établi conformément aux IFRS) en tant qu'indicateur de la performance de la Société. Il s'agit de mesures supplémentaires utilisées par la direction pour gérer l'entreprise et prendre des décisions. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures ne visent pas à remplacer les mesures conformes aux IFRS.

BAIIA et marge du BAIIA

Le BAIIA s'entend du bénéfice (bénéfice net ou perte nette) avant les charges financières, l'impôt sur le résultat et les amortissements. Le BAIIA fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) présenté dans les états financiers.

La marge du BAIIA est obtenue en divisant le BAIIA par le montant total des produits pour la période considérée.

Le BAIIA et la marge du BAIIA sont fréquemment utilisés pour évaluer la rentabilité avant l'incidence des charges financières, de l'impôt sur le résultat et des amortissements. La direction utilise les mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances d'exploitation d'une période à l'autre et préparer les budgets d'exploitation annuels. Le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures couramment présentées et largement utilisées comme mesures d'évaluation.

Produits récurrents et produits récurrents annualisés

Les produits récurrents se composent des produits générés par des abonnements qui donnent accès à des produits et services comportant des cycles de facturation récurrents. Les abonnements sont comptabilisés progressivement conformément à l'IFRS 15. Les produits récurrents font partie du total des produits présenté dans les états financiers, tel qu'il est établi conformément à l'IFRS 15.

Les produits récurrents annualisés se composent des produits récurrents de la période de trois mois close le 30 septembre 2024, multipliés par quatre pour parvenir au montant annualisé.

Les produits récurrents représentent des produits stables dont la Société s'attend à en tirer un bénéfice continu. Le pourcentage des produits récurrents est établi en divisant les produits récurrents par le total des produits pour l'exercice.

Les produits récurrents sont souvent utilisés pour déterminer les indicateurs de croissance future des produits et les tendances de ceux-ci. Les produits récurrents et le pourcentage des produits récurrents sont des mesures couramment présentées et largement utilisées comme mesures d'évaluation.

Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles ajustés après le service de la dette

Les flux de trésorerie disponibles (« FTD ») s'entendent des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant l'intérêt versé sur les facilités d'emprunt et les coûts liés aux acquisitions d'entreprises. Les flux de trésorerie disponibles font également l'objet d'un rapprochement par rapport au BAIIA et correspondent au montant net du BAIIA après paiement de l'impôt sur le résultat et des intérêts sur les facilités d'emprunt et avant les charges hors trésorerie, les coûts d'acquisition d'entreprise et les variations du fonds de roulement hors trésorerie.

Les flux de trésorerie disponibles ajustés après le service de la dette (« FTD ajustés ») s'entendent des flux de trésorerie disponibles déduction faite de la rémunération liée aux acquisitions, des coûts non récurrents liés aux projets, des honoraires professionnels non récurrents, des indemnités de départ, des créances irrécouvrables non récurrentes et des remboursements prévus aux termes des facilités d'emprunt.

Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles ajustés après le service de la dette sont souvent utilisés par les analystes en valeurs mobilières et les investisseurs dans le cadre de l'évaluation d'une entreprise et de ses actifs sous-jacents. Ils permettent d'évaluer le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans la Société, ce qui s'avère un important indicateur de la santé et de la performance financières.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté permet de retrancher les éléments exceptionnels, non récurrents, hors trésorerie ou hors exploitation du BAIIA comme les gains, les pertes ou les coûts associés à l'acquisition ou à l'aliénation d'entreprises, la quote-part des pertes des entreprises associées, les changements dans la juste valeur marchande des placements et les paiements fondés sur des actions. La Société estime que le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution de la performance d'exploitation au fil du temps. Le BAIIA ajusté fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net (la perte nette) présenté dans les états financiers.

La marge du BAIIA ajusté est obtenue en divisant le BAIIA ajusté par le montant total des produits pour l'exercice.

Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont souvent utilisés par les analystes en valeurs mobilières et les investisseurs dans le cadre de l'évaluation de la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à partir de ses activités principales. Ces mesures permettent d'évaluer les tendances en matière de rentabilité et de performance en retranchant les éléments qui, de l'avis de la Société, échappent à son contrôle ou constituent des activités non susceptibles de se reproduire, ainsi que les éléments hors trésorerie, ce qui est conforme aux normes de l'industrie. Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures couramment présentées et largement utilisées comme mesures d'évaluation.

Mesures non conformes aux IFRS (suite)

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Les investisseurs doivent garder à l'esprit que les mesures non conformes aux IFRS utilisées dans les présentes ne doivent pas remplacer le bénéfice net ou la perte nette (établi conformément aux IFRS) en tant qu'indicateur de la performance de la Société. Il s'agit de mesures supplémentaires utilisées par la direction pour gérer l'entreprise et prendre des décisions. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures ne visent pas à remplacer les mesures conformes aux IFRS.

Dettes nette et dette nette sur le BAIIA ajusté

La dette nette est établie en retranchant la trésorerie de l'encours de la dette.

La dette nette sur le BAIIA ajusté est un ratio établi en divisant la dette nette par le BAIIA ajusté.

Produits annualisés et BAIIA ajusté annualisé

Les produits annualisés sont obtenus en divisant les produits de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 par un facteur de 0,75 (neuf mois sur douze) pour parvenir à un montant annualisé.

Le BAIIA ajusté annualisé est obtenu en divisant le chiffre du BAIIA ajusté de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 par un facteur de 0,75 (neuf mois sur douze) pour parvenir à un montant annualisé.

Mesures non conformes aux IFRS (suite)

PRA T3 2024 (Tiny)

Produits récurrents	9,8 M\$ CA	21 %
Produits non récurrents	36,9 M\$ CA	79 %
Produits totaux T3 2024	46,7 M\$ CA	100 %
Produits récurrents T3 2024	9,8 M\$ CA	
Annualisés	4 x	
PRA T3 2024	39,2 M\$ CA	

Produits annualisés (Serato)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024	31,8 M\$ CA
Annualisés pour l'année entière	0,75
Produits annualisés	42,4 M\$ CA
Taux de change moyen, période de neuf mois close le 30 septembre 2024	1,36
Produits annualisés	31,2 M\$ US

Marge du BAIIA ajusté (Serato) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024

Bénéfice net	5,5 M\$ CA
Charge d'impôt sur le résultat	2,5 M\$ CA
Amortissements	0,8 M\$ CA
Charge d'intérêts	0,3 M\$ CA
BAIIA	9,1 M\$ CA
Ajustements ¹	1,6 M\$ CA
BAIIA ajusté	10,7 M\$ CA
Produits	31,8 M\$ CA
Marge du BAIIA ajusté	34 %

Note :

1. Les ajustements comprennent des postes exceptionnels, non récurrents, hors trésorerie ou hors exploitation comme les gains ou pertes de change latents et les crédits d'impôt à la recherche et au développement.

Produits récurrents (Serato)

Produits récurrents	19,9 M\$ CA
Produits non récurrents	11,9 M\$ CA
Produits totaux pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024	31,8 M\$ CA
% des produits récurrents	62 %

Mesures non conformes aux IFRS (suite)

Produits et BAIIA ajustés des DDM (Tiny)

	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	Total des DDM
BAIIA ajusté	7 M\$ CA	7 M\$ CA	7 M\$ CA	10 M\$ CA	31 M\$ CA
Produits	47 M\$ CA	51 M\$ CA	49 M\$ CA	51 M\$ CA	198 M\$ CA
% de marge					16 %

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté (Tiny)

	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Dette totale	115,0 M\$ CA	121,1 M\$ CA	135,8 M\$ CA	131,2 M\$ CA
Trésorerie	18,7 M\$ CA	22,5 M\$ CA	25,9 M\$ CA	27,2 M\$ CA
Dette nette	96,4 M\$ CA	98,7 M\$ CA	110,2 M\$ CA	104,3 M\$ CA
BAIIA ajusté des DDM	30,5 M\$ CA	31,8 M\$ CA	31,5 M\$ CA	27,4 M\$ CA
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	3,2 x	3,1 x	3,5 x	3,8 x